



[www.bieau.eu](http://www.bieau.eu)

# Station d'assainissement à biomasse fixée

filère dérogatoire

## DESCRIPTION

Fort de son expérience dans le traitement des eaux usées, «Bi.eau®» a développé une station d'épuration accessible au particulier et dont les performances épuratoires sont comparables à celles obtenues dans l'épuration collective.

## FONCTIONNEMENT

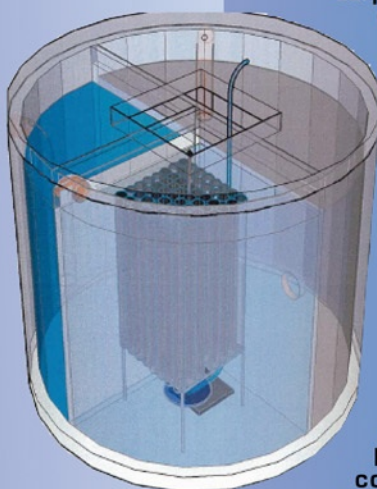
La station Biogex 1-8 EH se compose de 3 compartiments regroupés en une cuve cylindrique:  
**compartiment 1** : les eaux usées (ménagères et fécales) sont récoltées dans le compartiment 1, appelé décanteur primaire (qui fait aussi office de séparateur de graisses). Les matières en suspension décantent dans la partie inférieure de ce compartiment et sont prétraitées par des bactéries anaérobies. Un «chapeau» solide se forme à la surface de ce compartiment. La Biogex est équipée d'un coude plongeant et ventilé qui conduit les influents directement sous le chapeau.

**compartiment 2** : par un tuyau plongeant, les eaux prétraitées arrivent au fond du deuxième compartiment, appelé réacteur biologique. La pollution résiduaire est dégradée par des bactéries aérobies, alimentées en oxygène par un surpresseur d'air. Celui-ci est raccordé à des diffuseurs d'air

incolmatables positionnés dans la partie inférieure du compartiment. Les bactéries se fixent sur un support immergé en polypropylène recyclé

**Compartiment 3** : dans le décanteur secondaire, les boues excédentaires se concentrent dans la partie inférieure du compartiment. L'eau épurée quitte gravitairement la Biogex®. Un

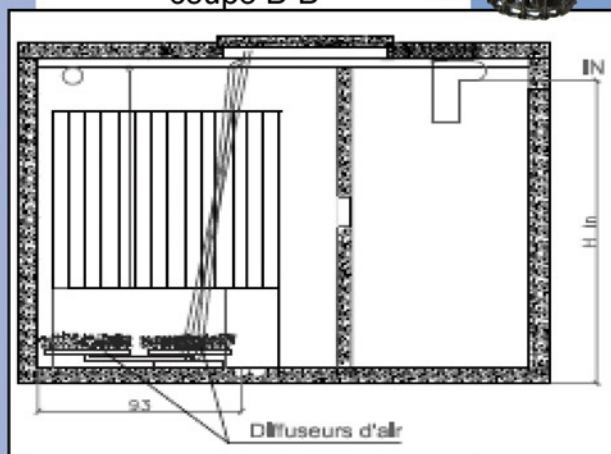
garant empêche l'intrusion de corps flottants dans le milieu récepteur.



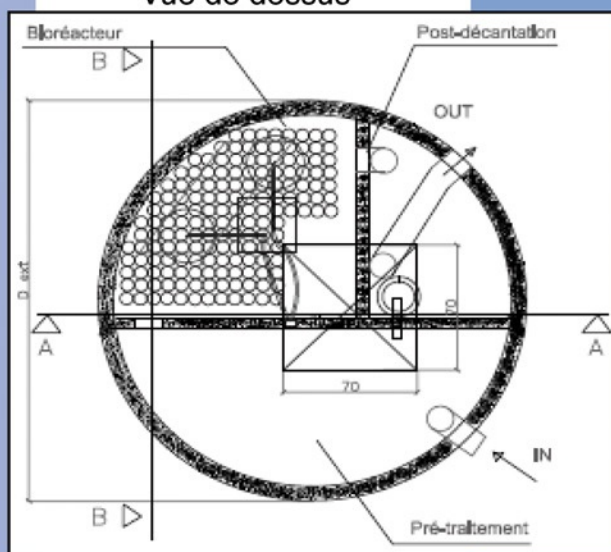
# Biogex Béton 1-8 EH



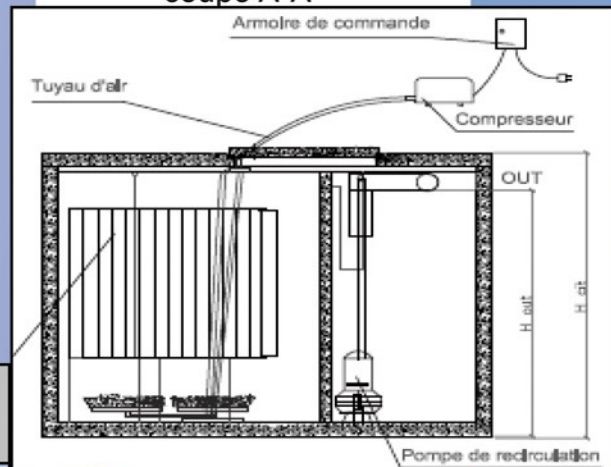
coupe B-B



Vue de dessus



coupe A-A



type	kgs	D (m)	H cit (m)	H in (m)	H out (m)	Diam in/out
1 - 8	4.800	2,37	2,04	1,87	1,78	110mm



70 avenue des Tilleuls F-57190 Florange  
 Tél.+333 82 52 49 04 Fax +333 82 59 98 52  
 1 rue des Joncs L-1818 Howald  
 Tél.+352 24 87 37 94 Fax +352 24 87 37 93